

CIVIL SECTION RESOLUTIONS 2013 – RÉOLUTIONS DE LA SECTION CIVILE 2013

1. Advisory Committee on Program Development and Management – Report

Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion de programme

RESOLVED:

THAT the Report of the Advisory Committee on Program Development and Management be accepted.

IL EST RÉSOLU : QUE le rapport du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion de programme et l'orientation suivie par le Comité consultatif soit accepté.

2. *Uniform Commercial Tenancies Act*

Loi uniforme sur les locations commerciales

RESOLVED:

THAT the Report of the Working Group be accepted; and

THAT the Working Group continue its work and that it report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU:

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté;

QUE le Groupe de travail poursuive ses activités et rende compte de ses conclusions à la Conférence lors de sa rencontre de 2014.

3. *UN Convention on Independent Guarantees and Stand-by Letters of Credit*

Convention des Nations Unies sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit stand-by

RESOLVED:

THAT the Report of the Working Group be accepted; and

THAT the Working Group continue its work and that it:

- a. prepare uniform legislation and commentaries in accordance with the recommendations contained in the Report and the directions of the Conference; and
- b. report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU:

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté;

QUE le Groupe de travail poursuive ses activités, notamment:

- a. rédiger une loi uniforme et des commentaires conformément aux recommandations figurant dans le rapport et aux directives de la Conférence;
- b. rendre compte de ses conclusions à la Conférence lors de sa rencontre de 2014.

4. *Uniform Wills Act Renewal*

Renouvellement de la Loi uniforme sur les testaments

RESOLVED:

THAT the Report of the Working Group be accepted; and

THAT the Working Group continue its work and that it:

- a. prepare uniform legislation and commentaries in accordance with the recommendations contained in the Report and the directions of the Conference; and
- b. report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté;

QUE le Groupe de travail poursuive ses activités, notamment:

- a. rédiger une loi uniforme et des commentaires conformément aux recommandations figurant dans le rapport et aux directives de la Conférence;
- b. rendre compte de ses conclusions à la Conférence lors de sa rencontre de 2014.

5. *Model Election Amendment Act and Commentaries*

Loi modèle modifiant la loi électorale et commentaires

RESOLVED:

THAT the Report of the Working Group and the draft *Model Election Amendment Act* and Commentaries be accepted; and

THAT the *Model Election Amendment Act* and Commentaries be adopted.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail et l'ébauche de la Loi modèle modifiant la loi électorale soit accepté; et

QUE la Loi modèle modifiant la loi électorale soit adoptée.

6. *Uniform Vital Statistics Act Renewal*

Renouvellement de la Loi uniforme sur les statistiques de l'état civil

RESOLVED:

THAT the Oral Report be accepted;

THAT the Working Group continue its work and that it:

- a. prepare uniform legislation and commentaries in accordance with the directions of the Conference; and
- b. report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport oral soit accepté;

QUE le Groupe de travail poursuive ses activités, notamment:

- a. rédiger une loi uniforme et des commentaires conformément aux directives de la Conférence;

- b. rendre compte de ses conclusions à la Conférence lors de sa rencontre de 2014.

7. *Principles for Drafting Uniform Legislation for the Implementation of International Conventions*

Principes pour la rédaction de lois uniformes pour la mise en œuvre des conventions internationales

RESOLVED:

THAT the Report of Justice Canada be accepted; and

THAT the Conference establish a Working Group to continue work on the project and that the Working Group:

- a. prepare uniform drafting conventions for the implementation of international conventions in accordance with the recommendations contained in the Report and the directions of the Conference; and
- b. report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport de Justice Canada soit accepté;

QUE la Conférence établisse un groupe de travail pour poursuivre le travail, et que le Groupe de travail notamment:

- a. rédige des principes pour la rédaction de lois uniformes pour la mise en œuvre des conventions internationales conformément aux directives de la Conférence;
- b. rendre compte de ses conclusions à la Conférence lors de sa rencontre de 2014.

8. *Hague Convention on Service Abroad of Judicial and Extrajudicial Documents in Civil and Commercial Matters*

Convention de La Haye relative à la signification et à la notification à l'étranger des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale

RESOLVED:

THAT the report of the Group be accepted; and

THAT the Group continue work on the project as follows:

- a. prepare recommendations and instructions for drafting of uniform rules; and
- b. report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté;

QUE le Groupe de travail poursuive ses activités, notamment:

- a. préparer des recommandations et instructions de rédaction pour les règles uniformes;
- b. présenter le rapport intérimaire pour la Conference lors de sa rencontre de 2014.

9. *Joint Civil and Criminal Sections - Reports*

Session conjointe des sections civile et criminelle – Rapports

Complementary Provincial and Territorial legislation to the Criminal Code – oral report

Missing Persons legislation – oral report

Lois provinciales et territoriales complémentaires au Code Criminel – Rapport verbal

Loi sur les personnes disparues – Rapport verbal

No specific resolutions (informative).

Aucune résolution (pour information).

10. *Convention on the Law Applicable to Certain Rights in Respect of Securities held with an Intermediary - Report*

Convention sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire

RESOLVED:

THAT the Report be accepted;

THAT the Working Group:

- a. continue to monitor developments in respect of the Convention and possible adoption by the United States; and
- b. report back to the Conference when developments so require.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté;

QUE le Groupe de travail:

- a. continue de suivre l'évolution de cette Convention et l'adoption possible aux États-Unis;
- b. se rapporte à la Conférence lorsque les développements l'exigeront.

11. *Uniform Interpretation Act Renewal - Report*

Renouvellement de la Loi uniforme d'interprétation

RESOLVED:

THAT the Report of the working group be accepted;

THAT the Working Group continue its work and that it:

- a. continue its work on the Uniform Interpretation Act and related provisions in accordance with the directions of the Conference; and
- b. report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté;

QUE le Groupe de travail:

- a. poursuive ses activités sur la Loi d'interprétation uniforme et sur des dispositions connexes conformément aux directives de la Conférence; et
- b. rendre compte de ses conclusions à la Conférence lors de sa rencontre de 2014.

12. *Report on New Website*

Rapport sur le site internet

No specific resolutions (for information).

Aucune résolution (pour information).

13. *Interprovincial Subpoena Act Renewal*

Modifications à la Loi sur les subpœnas interprovinciaux

RESOLVED:

THAT the Report of the Working Group and the draft *Interjurisdictional Subpoena Act* and commentaries be accepted; and

THAT the *Interjurisdictional Subpoena Act* and commentaries be circulated to the jurisdictional representatives, possibly with amendments to the draft Act or commentaries in accordance with the discussions at this meeting. Unless two or more objections are received by the Projects Coordinator of the Conference by November 30, 2013, the draft *Interjurisdictional Subpoena Act* should be taken as adopted by the Conference and recommended to the jurisdictions for enactment.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté, l'ébauche de la Loi uniforme sur les subpœnas interprovinciaux et commentaires soient acceptés; et

QUE la Loi uniforme sur les subpœnas interprovinciaux et commentaires soient transmis aux représentants des administrations, y inclus, s'il y a lieu des amendements à l'ébauche de la Loi ou commentaires reflétant les discussions qui ont eu lieu à la Conférence. À moins que le coordonnateur de projets ne reçoive deux ou plus objections d'ici le 30 novembre 2013, l'ébauche de la Loi uniforme sur les subpœnas interprovinciaux sera réputée adoptée à titre de loi uniforme et son adoption sera recommandée aux administrations.

14. *Uniform International Commercial Arbitration Act Renewal*

Renouvellement de la Loi uniforme sur l'arbitrage commercial international

RESOLVED:

THAT the Report of the Working Group and the draft Uniform International Commercial Arbitration Act be accepted; and

THAT:

- (a) the directions of the Conference be incorporated into the Uniform International Commercial Arbitration Act and commentaries; and
- (b) the Uniform International Commercial Arbitration Act and commentaries, in English and French, be circulated to the jurisdictional representatives. Unless two or more objections are received by the Projects Coordinator of the Conference by November 30, 2013, the draft Uniform International Commercial Arbitration Act should be taken as adopted by the Conference and recommended to the jurisdictions for enactment.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail et l'ébauche de la Loi uniforme sur l'arbitrage commercial international soient acceptés;

QUE :

- (a) les directives de la Conférence soient incorporées dans la Loi uniforme sur l'arbitrage commercial international et les commentaires;
- (b) la Loi uniforme sur l'arbitrage commercial international et les commentaires, en anglais et français, soient transmis aux représentants des administrations. À moins que le coordonnateur de projets ne reçoive deux ou plus objections d'ici le 30 novembre 2013, l'ébauche de la Loi uniforme sur l'arbitrage commercial international sera réputée adoptée à titre de loi uniforme et son adoption sera recommandée aux administrations.

15. *Uniform Law Commission*

Uniform Law Commission des États-Unis

RESOLVED:

THAT the Conference expresses its thanks to: Harriet Lansing President, Uniform Law Commission; Michael Houghton Immediate Past President, Uniform Law Commission; and Robert A. Stein, Chair, International Group Uniform Law Commission, for their interesting and informative presentation.

IL EST RÉSOLU :

QUE la CHLC remercie Harriet Lansing, présidente de la Uniform Law Commission, Michael Houghton, dernier président de la Uniform Law Commission, et Robert A. Stein, président du Comité international du Uniform Law Commission, pour leur présentation intéressante et informative.

16 . *Interjurisdictional Recognition of Decision-making Documents Act - Report*

Loi sur les documents attestant de décisions prises pour autrui

RESOLVED:

THAT the Report of the working group be accepted;

THAT the Joint ULCC/ULC Working Group continue its work and that it :

- a. continue its work on the *Interjurisdictional Recognition of Decision-making Documents Act* and related provisions in accordance with the directions of the Conference; and
- b. report back to the Conference at the 2014 meeting.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Groupe de travail soit accepté;

QUE le Groupe de travail conjoint de la CHLC et ULC:

- a. poursuive ses activités sur la Loi sur les documents attestant de décisions prises pour autrui conformément aux directives de la Conférence; et
- b. rendre compte de ses conclusions à la Conférence lors de sa rencontre de 2014.

17. *Mexican Law Commission*

Centre du droit uniforme du Mexique

RESOLVED:

THAT the Conference expresses its thanks to Dr. Jorge Antonio Sánchez Cordero Dávila, Director of the Mexican Center for Uniform Law, for his report on amendments made by the Mexican State in the recent past and the highlights of the agenda of the Mexican Congress.

IL EST RÉSOLU :

QUE la CHLC remercie le Dr Jorge Antonio Sánchez Cordero Dávila, directeur du Centre du droit uniforme du Mexique, pour son rapport faisant état des modifications récentes adoptées par le Mexique et des sujets à l'ordre du jour du Congrès mexicain.

18. *Private International Law – Status Report*

Droit International Privé – Rapport d'étape

No specific resolutions (for information).

Aucune résolution (pour information).

19. *Advisory Committee Report and New Projects Report of the International Committee*

Rapport du Comité consultatif et rapport du Comité international

RESOLVED:

THAT the Report of the Advisory Committee on Program Development and Management, the New Projects Report, the Report of the International Committee, and the direction undertaken by the Advisory Committee, be accepted.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, le rapport sur les nouveaux projets, le rapport du Comité international, et l'orientation prise par le comité consultatif soient acceptés.

20. *General Resolution*

Résolution générale

RESOLVED:

THAT the written reports presented to the Civil Section and to the joint session of the Civil and Criminal Sections appear in the 2013 Proceedings of the Conference; and

THAT a summary of the oral reports presented to the Civil Section and to the joint session of the Civil and Criminal Sections appear in the 2013 Proceedings of the Conference.

IL EST RÉSOLU :

QUE les rapports écrits présentés à la section civile et à la séance mixte des sections civile et pénale figurent dans le compte rendu de 2013 de la Conférence;

QU'un résumé des exposés oraux présentés à la section civile et à la séance conjointe des sections civile et pénale figurent dans le compte rendu de 2013 de la Conférence.

21. New Chair of the Civil Section for 2014-2015

Nouvelle présidente de la Section civile pour 2014-2015

Gail Mildren reported to the Civil Section that the new chair for 2014-2015 will be Genevieve Harvey.

Gail Mildren signale à la Section civile que la nouvelle présidente pour 2014-2015 sera Geneviève Harvey.